

Séance du Conseil de Ville du 24.02.2020

5.01/20

Motion

Rendre Delémont et sa place économique attractives

Suite à la question orale du groupe PLR lors du CV de janvier 2020 au sujet de fermetures d'une multitude de commerces en ville de Delémont, le maire affirme être ouvert aux partis qui font des propositions dans le but de maintenir la place commerciale de Delémont attractive.

Nous constatons également une baisse démographique à Delémont. Afin d'assumer financièrement les beaux projets engagés, nous ne pouvons pas nous permettre une telle érosion. Nous devons réagir au plus vite.

Nous avons accepté en début de législature de reformuler le nom du département de la "Mairie" par "Mairie et promotion économique". Il est donc temps de mettre en place une commission de l'économie ou au moins un groupe de travail qui doit faire la promotion de la ville pour attirer des commerces et des entreprises à Delémont. Il est également nécessaire de mettre en place les conditions cadres afin que les commerces et entreprises établis à Delémont y restent. Cette commission aurait également des réflexions pour tenter d'apporter des solutions et des mesures concrètes pour inverser la tendance à la baisse de la population.

Si nous ne maîtrisons pas les décisions de délocaliser ou pas une entreprise, nous pouvons certainement par diverses actions donner envie de venir s'établir à Delémont et d'y rester.

Nous demandons au Conseil communal de mettre sur pied une commission de l'économie qui pourrait être composée des divers partis politiques de la ville et des associations telle que celle des commerçants, les restaurateurs, hôteliers, etc. Les industriels devraient également faire partie de la commission qui pourrait également s'entourer ponctuellement de spécialistes en marketing ou autre discipline.



Le groupe PLRD
Pierre Chételat

